



## Ouverture compte bancaire et vote travaux

Par **catalans**, le **30/07/2009** à **09:46**

Bonjour,

je me pose les questions suivantes par rapport à mon syndic de notre résidence :

1 – le syndic nous a ouvert un compte séparé (il est obligé...) dans sa banque (pour des questions de facilité), mais les chèques des appels de fonds sont toujours demandés à l'ordre du nom syndic (SEGITO) ?

Je trouve cela étonnant ? Est-ce normal ? merci pour vos conseils ?

2 – lors d'une assemblée générale notre syndic nous a fait voter « discussion des travaux à venir » les choix d'une orientation de travaux entre 2 devis :

1-Le premier ravalement complet d'une façade sur 4 avec échafaudage... (40700 €)

2-Le deuxième ravalement par des acrobates sans échafaudage... (19000 €)

L'assemblée générale choisit l'orientation d'un ravalement complet, et pas forcément de faire réaliser les travaux...

Sans aucune nouvelle pendant 1 an, les travaux commencent, seule une lettre du syndic une semaine avant les travaux nous informe des travaux et nous demande l'appel de fonds en un fois.

La méthode est-elle légale ?

Merci pour vos informations

fabrice